

LayNouvelles

Saint Christophe

Magazine municipal
Numéro 4
Juillet 2016





LE MOT DU MAIRE

Chères Layennes, chers Layens

Les six premiers mois de 2016 ont passé bien vite...

Ce 4^{ème} numéro de « Lay Nouvelles » me donne l'occasion de faire le point avec vous sur les différents dossiers qui nous ont occupés, en plus du quotidien... Les travaux en constituent la plus grande part.

- La poursuite des travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux du centre village déjà présentés à plusieurs reprises commence à laisser entrevoir le rendu définitif, le timing sera respecté
- La future salle du conseil et des mariages, dont les travaux commencent ce mois-ci, sera livrée fin août début septembre.
- Le city stade, dont nous avons dû reporter la réalisation, sera finalement construit dans l'enceinte du foot, à proximité du hangar à sel. Sa construction commencera fin septembre.
- A ces travaux qui s'étaleront jusqu'à l'automne, s'ajoute la mise en conformité de l'église paroissiale afin de répondre aux normes d'accessibilité, ainsi que la Salle des Fêtes Pierre-Rotach.

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) vient d'être installé dans la cour de la mairie, face à la mairie sur le mur intérieur du grand portail. Il est accessible 24h/24 et facilement identifiable la nuit. Pour le maintenir en tension et hors gel il est relié à une prise électrique. Une formation sera dispensée auprès du personnel ces prochains jours. Attention il est sous alarme et tout abus sera sanctionné.

Enfin, je terminerai mon propos en vous incitant à participer aux différentes manifestations festives organisées dans le village, la prochaine sera la soirée du 13 juillet. Et je vous invite à vous inscrire nombreux au voyage vers Steinach, le 16 octobre prochain, où nos amis allemands nous attendent pour fêter à leur tour les 40 ans du jumelage.

Bonnes vacances à ceux qui peuvent en prendre. Bon repos estival à toutes et à tous.

Patrick MÉDART

Maire de Lay-Saint-Christophe



Organisation des services municipaux	4, 5
Améliorer le service aux habitants grâce à la mutualisation entre le Bassin de Pompey et les communes	8, 9
Informations utiles de la mairie	9



Renaturation, entretien, plantations, protection des berges : des travaux pour la santé de notre rivière Amezuze	6, 7
Le bilinguisme, une chance pour nos écoliers du primaire	10, 11



Et si on semait des fleurs des champs ?	3
---	---



Louis Guingot et les guerres	12, 13, 14, 15
Du sanatorium au centre Spillman d'hier à aujourd'hui	16, 17, 18



Alaygro : chant et musique	19, 20
Panorama des Associations	21, 22, 23



Et si on semait **des fleurs des champs** ?

Pour retrouver le charme des champs de fleurs de notre enfance, une solution : créer une « prairie fleurie ». Une prairie fleurie est composée d'un mélange de fleurs vivaces, d'annuelles ou des deux, que l'on sème !



A la belle saison on assiste à une explosion de couleurs, d'odeurs, et aussi de bourdonnements, car les insectes pollinisateurs y trouvent à profusion nectar et pollen.

Pour un résultat optimal, il faut délimiter les parcelles que l'on souhaite ensemençer, retourner la terre (ou en apporter), égaliser les surfaces et semer les graines à la volée. (Conseil de pro : pour une bonne répartition des semences sur le sol, il faut mélanger vos graines à du sable et croiser les semis.)

Ce qui aura été fait ce printemps par Philippe Mouton sur un joli bout de champ, en face du stade communal, là où promeneurs, joggers ou cyclistes profitent du charme bucolique de notre Voie Verte. En automne, une fois le fauchage effectué, on peut laisser quelques jours le foin coupé sur place, afin que les graines tombent au sol ; ce qui favorisera la pérennité de la prairie.

Notre village, on le sait, espère une deuxième « Fleur » au concours des Villes et Villages Fleuris ; le jury départemental, quand il nous rendra visite cet automne, ne sera pas insensible, c'est sûr, à ce bel petit espace dédié aux insectes, « respectueux de la biodiversité, de la nature et de l'environnement. »

Quoi qu'il en soit, en attendant la réponse dans le prochain numéro de Lay Nouvelles... Merci à Philippe pour sa réalisation, et nous les Layens, savourons sans modération le charme de notre « prairie fleurie ».



Prairie été 2015



Organisation des services municipaux

Les services municipaux placés sous l'autorité du Maire sont dirigés par la directrice générale des services.



Jessica MICHEL est le lien entre élus et terrain, son rôle premier est le conseil à la décision par la mise en exergue des risques, avantages et inconvénients de chaque situation. Elle prépare les décisions débattues en conseil municipal et assure la coordination générale des services pour la mise en œuvre de ces décisions locales. Elle a entre autres la charge d'élaborer et suivre les budgets, de préparer les dossiers spécifiques et de veiller à la bonne exécution des missions de chacun.

Répartis en trois principaux services, les activités correspondent aux compétences de la commune.

■ **Le service administratif**, basé en mairie, est composé de 3 agents et regroupe les services à la population et la gestion des ressources.

Stéphanie TAUTAIN est l'adjointe de la DGS et procède à son remplacement au besoin. En charge de l'urbanisme, elle est le relais du bassin de Pompey dans l'instruction des demandes d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, déclaration d'intention d'aliéner). Responsable de l'achat public : elle prépare et suit les marchés d'appel d'offre en lien avec l'adjoint au Maire. En charge de la gestion administrative du service technique elle centralise les besoins de travaux et fait le lien avec les prestataires et organismes extérieurs. C'est elle également qui organise et gère les scrutins électoraux.

Linda CHAPELLE accueille et conseille le public dans ses démarches administratives. Elle assure les services publics d'état civil (naissance,



De gauche à droite : Emeline JARDIN, Stéphanie TAUTAIN, Linda CHAPELLE

mariage, décès), le recensement militaire, et gère le cimetière. Interlocutrice privilégiée pour les demandes sociales, elle constitue les dossiers de demande d'aide destinés au CCAS et répond aux questions afférentes au portage de repas, transports GIHP... Chargée du secrétariat du maire, elle gère son agenda et les réponses à son courrier. C'est elle qui vous répondra au standard téléphonique.

Emeline JARDIN gère les ressources de la commune en termes de comptabilité, de ressources humaines (carrière, formation, paie...), de parc immobilier (convention d'occupation, loyers...). Elle est le relais de l'adjoint au maire en charge des associations en terme d'occupation de salle, de subventions et demandes diverses. Interlocutrice dans la gestion des salles et du prêt de matériel, elle est l'assistante de prévention dans la gestion des risques et des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

■ **Le service technique** dont les ateliers sont situés à côté de la mairie, comprend 3 agents polyvalents. Intervenant dans les différents domaines techniques, ils réalisent la manutention lors des manifestations sur la commune, entretiennent le parc immobilier, mobilier et les espaces verts communaux. Travaillant ensemble selon les missions, ils ont toutefois chacun leur spécialité.

Pascal ROUAIX a plus spécifiquement en charge les espaces verts de la commune : fleurissement, tonte, plantation et entretien des massifs, taille des arbustes...

Philippe THIS intervient plus particulièrement sur l'entretien et la maintenance des bâtiments : peinture, carrelage, plâtrerie... Il entretient également le mobilier urbain (bancs, clôture, jeux...).

Dominique MARTIN est plus centré sur la surveillance et l'entretien des réseaux en particulier d'assainissement avec le nettoyage des plus de 300 avaloirs et 60 traversées de route. Il gère le cimetière en veillant à la propreté des allées et à la tonte de ses espaces verts. Il est chargé lors de chaque date importante du pavoisement de la commune.



Un quatrième agent, **Gaétan THIBAUT**, est mis à disposition du Syndicat Intercommunaire Scolaire de Nancy et occupe les fonctions de gardien du complexe sportif situé au Moulin Noir. Il accueille les associations, veille au respect des règles, assure la sécurité, entretient quotidiennement les vestiaires, les bâtiments et les différentes aires de jeux extérieures, ainsi que les espaces verts.

118 familles fréquentent les services enfance jeunesse

- 103 enfants/ jour en moyenne fréquentent la restauration scolaire
- 97 enfants en moyenne sont présents les lundi et jeudi aux NAP (64 élémentaires et 33 maternelles)
- Une vingtaine d'enfants les mercredis récréatifs
- ALSH petites vacances : 30 enfants par semaine
- ALSH été : entre 30 et 50 enfants selon les semaines

Actes administratifs réalisés en 2015

- 73 délibérations
- 24 naissances, 4 mariages, 43 décès
- 4 permis de construire, 33 déclarations préalables de travaux, 72 certificats d'urbanisme, 36 décisions d'intention d'aliéner
- budget ville de 3 100 000 € fonctionnement et investissement confondus
- 885 factures payées, 447 recettes encaissées
- Une dizaine de marchés par an

Voirie

- 300 avaloirs et 60 traversées de route entretenus



Elisabeth EDOUARD est rattachée à la fois au service enfance jeunesse pour la cantine et au service technique. A ce titre, elle assure la gestion des salles communales en assurant le relais du service administratif : visite de salle, état des lieux, maintenance de propreté.

Elle gère également l'organisation des cérémonies et manifestations communales en lien avec l'élu délégué. Achats, gestion de stocks, mise en place, transmission des besoins aux autres services, elle veille au bon déroulement des moments festifs.

■ **Le service Enfance Jeunesse.** La commune depuis plusieurs années a développé son service enfance jeunesse qui couvre aujourd'hui plusieurs tranches d'âges et des plages d'accueil importantes.

A la tête de ce service, le directeur **Alban BRISTIEL** coordonne les différentes activités et les agents qui les font vivre. Lien entre l'administratif et le terrain, il gère les démarches nécessaires au bon déroulement auprès des différents organismes, associations et prestataires. Il a pour rôle de préparer le matériel nécessaire, de gérer le personnel, d'assurer les bilans. Interlocuteur privilégié de la CAF, jeunesse et sports et organismes de formation, il contribue à l'élaboration des règlements des services et du montage des dossiers. Il participe également aux temps d'animation.

Au sein de ce service se distinguent plusieurs activités :

Nancy BARAO, Patricia LAMY et **Françoise MARTIN** occupent les fonctions d'ATSEM en accompagnant les enfants de l'école maternelle dans leur quotidien. Relais de l'équipe enseignante elles préparent les activités manuelles, s'occupent du goûter, assurent l'hygiène quotidienne des enfants et font le lien avec les familles.

Patricia LAMY et **Alban BRISTIEL** accueillent les enfants des deux écoles à l'école maternelle de 7h30 à 8h10 et accompagnent les plus grands jusqu'à leur école.

Brigitte LETANG, Nancy BARAO, Françoise MARTIN et **Berengère SZCZERBOWSKI** encadrent les NAP Nouvelles Activités Périscolaires et le périscolaire à la maternelle de 15h45 à 18h30. Dans ce cadre elles proposent des ateliers cuisine, la création d'instruments de musique, du chant, de la danse, du théâtre, réalisation d'objets : cravate, bracelet en perles...

Alban BRISTIEL, Catherine CIUPEK, Annie MICHEL, Sandrine ROUAIX et **Nicolas STARCK** animent les NAP Nouvelles Activités Périscolaires et le périscolaire à la salle multi activités de 15h30 à 18h30. Dans ce cadre ils proposent différentes activités : bonhomme de neige en gobelets plastique, création d'objets médiévaux, pot de fleurs en papier mâché, solitaire en bois, création d'une BD... Et ce en complément des activités associatives : chant, jeux sportifs, rollers, poterie, cuisine...

Sur le temps de restauration, de 11h30 à 13h30, tous ces agents sont réunis avec **Elisabeth EDOUARD** pour servir, encadrer et accompagner toutes les petites têtes blondes dans la prise de leur repas.

Dans ses fonctions, **Alban BRISTIEL**, est secondé par une adjointe, **Béregère SZCZERBOWSKI**. Cette dernière gère les activités sur le site de la maternelle quand le directeur intervient sur l'élémentaire. Relais quant aux besoins du service, elle organise et gère le déroulement sur site.

Béregère SZCZERBOWSKI a également la direction des mercredis récréatifs et des centres de loisirs sur la commune. A ce titre, elle prépare l'intégralité des dossiers afférents : déclarations administratives, réservation de prestataires (bus, sorties, activités...), recrutement, plannings, achats...

Une semaine aux vacances de Toussaint, une semaine aux vacances de février et cinq semaines l'été, accompagnée d'une équipe d'animateurs recrutée spécifiquement, Béregère accueille vos enfants dans la bonne humeur et la convivialité. Au programme : piscine, atelier cuisine, sortie vélo, grande sortie hebdomadaire, grands jeux...

Tous les mercredis en période scolaire, **Béregère SZCZERBOWSKI, Brigitte LETANG, Annie MICHEL** et **Nicolas STARCK** animent les mercredis récréatifs de 13h30 à 18h30. Ils proposent selon le temps des activités manuelles, des grands jeux...

■ **Jessica MICHEL**



Photo du haut, de gauche à droite : Nancy BARAO, Brigitte LETANG, Françoise MARTIN

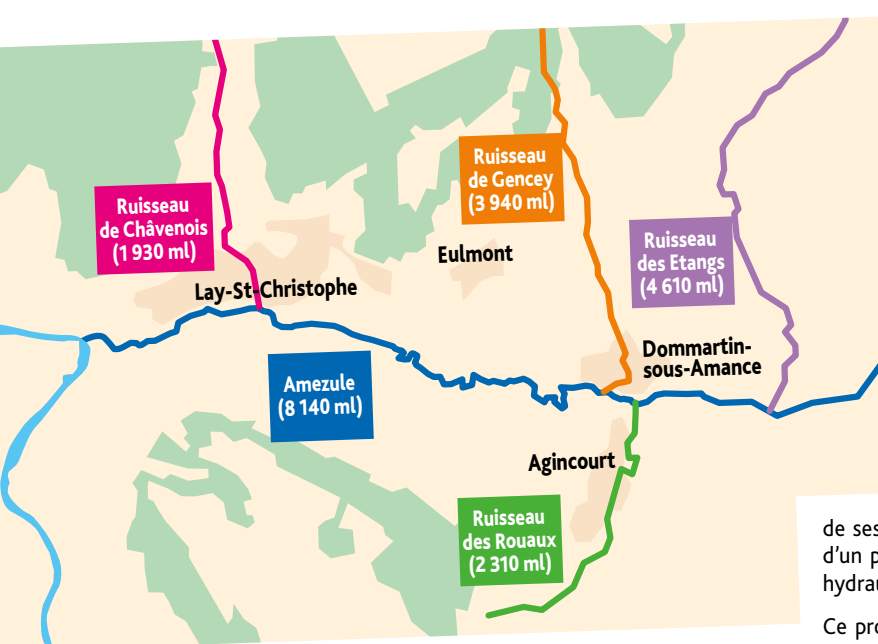


Photo ci-contre, de gauche à droite : Nicolas STARCK, Elisabeth EDOUARD, Catherine CIUPEK, Annie MICHEL, Sandrine ROUAIX, Alban BRISTIEL



Renaturation, entretien, plantations, protection des berges. Des travaux pour la santé de notre rivière Amezule

L'Amezule est un affluent rive droite de la Meurthe. Elle prend sa source à Erbéviller-sur-Amezule et coule vers l'ouest. Elle conflue avec la Meurthe à Lay-Saint-Christophe après un parcours de 18.6 km où elle traverse une vallée ouverte bordée par les massifs du Grand Couronné et le plateau de Malzéville.



Son bassin versant de 84.8 km², est formé en grande partie par des terrains peu perméables. Avec ses principaux affluents, elle forme un réseau hydraulique de 41,83 km qui s'écoule sur un territoire rural composé essentiellement de surfaces agricoles et jalonné par des petites communes telles que Bouxières-aux-Chênes, Laitre sous Amance, Agincourt, Eulmont et bien sûr Lay-Saint-Christophe.

Sur notre commune, elle s'étend depuis le lieudit des siphons jusqu'à sa confluence avec la Meurthe au lieudit du moulin noir et borde notre commune dans sa partie la plus basse. Elle est rejointe par le ruisseau de Chavenois, derrière l'école Anthony Hanry.

L'Amezule basse présente aujourd'hui un état détérioré qui nuit au bon fonctionnement de notre rivière. En effet, les berges sont hautes, raides, rectilignes avec une ripisylve en haut de berge déconnectée de sa rivière et une absence de végétation selon les portions des cours d'eau. Elles s'effondrent par endroit et sont également érodées. Le lit de l'Amezule est souvent encombré d'embâcles qui sont propices à la montée des eaux.

Des aménagements viennent également rompre la continuité écologique du cours d'eau comme le cas du seuil du Moulin Noir à Lay-Saint-Christophe. Elle présente un faciès uniformisé avec une banalisation de la biodiversité et des habitats.

Elle fait preuve aussi d'une uniformisation des paysages par une végétation peu diversifiée. C'est aussi le cas de ses affluents qui, pour certains, comme le ruisseau de Chavenois, se voient même complètement recouverts pour traverser le cœur des villages.

Notre commune, préoccupée par la dégradation de ce patrimoine et poussée par la réglementation environnementale, s'est associée avec la Communauté de Communes du Grand Couronné pour mener à bien une étude sur l'ensemble du Bassin versant de l'Amezule basse et

de ses affluents. Elle s'est achevée en 2014 et a abouti à la définition d'un programme de travaux validé en 2015 pour répondre aux enjeux hydrauliques, écologiques et paysagers de l'Amezule.

Ce programme prévoit donc des travaux d'entretien de la végétation, de la ripisylve, la protection des berges contre l'érosion, la plantation de végétation sur l'Amezule basse et ses affluents. Ils débiteront au printemps 2017 et se poursuivront à l'automne 2018.

Pour notre village, la rivière bénéficiera des aménagements de protection de berges par l'emploi d'une technique végétale de tressage de saule et le retalutage de la berge, d'un travail de coupe et d'élagage de la ripisylve*, de replantation des végétaux diversifiés. Environ 2700 mètres linéaires de l'Amezule seront impactés par ces travaux ainsi que 1930 mètres linéaires du ruisseau de Chavenois qui bénéficiera principalement de plantation d'entretien et de pose de clôtures dans ses portions les plus fragiles.

Le coût global du projet porté par nos collectivités est estimé à 900 000 € dont environ 85 000 € pour notre commune. Ces travaux bénéficieront d'une aide à hauteur de 80 % de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le reste étant à la charge de la commune.

La réalisation des travaux débutera au printemps prochain par le ruisseau de Chavenois et s'achèveront à l'automne 2017 par ceux de l'Amezule. La commune interviendra sur les berges après que des conventions soient mises en œuvre avec les propriétaires riverains dans le cadre de la déclaration d'intérêt général validée lors de l'enquête publique de février dernier.

Une réunion publique s'est tenue le 27 juin pour présenter les objectifs de ces opérations et le déroulement des travaux et expliquer les attendus fixés par le code rural de l'environnement à respecter par les propriétaires riverains. La commune a aussi expliqué, dans le cadre de sa politique de recyclage et de valorisation des déchets végétaux, que les déchets verts issus de l'élagage et de la coupe de arbres iront rejoindre respectivement la plate forme de compostage et la plate forme de fabrication de plaquettes pour alimenter les chaufferies bois du bassin de Pompey.



Zoom sur les travaux du Stade

Les fortes précipitations du mois de février 2016 ont fait gonfler le niveau de l'Amezuze avec une accélération importante de son courant. Dans le méandre du stade Maurice Huschard, cette montée des eaux puissante a aggravé l'érosion de la berge et a entraîné avec elle le mur de soutènement du terrain de foot provoquant ainsi un effondrement partiel du terrain. Dès la situation relevée, l'accès à cet endroit du stade a été protégé et l'activité de football suspendue. La commune s'est mobilisée immédiatement pour trouver une solution pérenne sans remettre en cause le fonctionnement de notre club. Ainsi, un enrochement sera entrepris pendant la période estivale pour remettre en état le site dans le respect des règles fixées par la police de l'eau au vu du code de la protection de l'environnement.

Gestion de la végétation rivulaire Etat après traitement

Gestion de la végétation rivulaire Etat initial

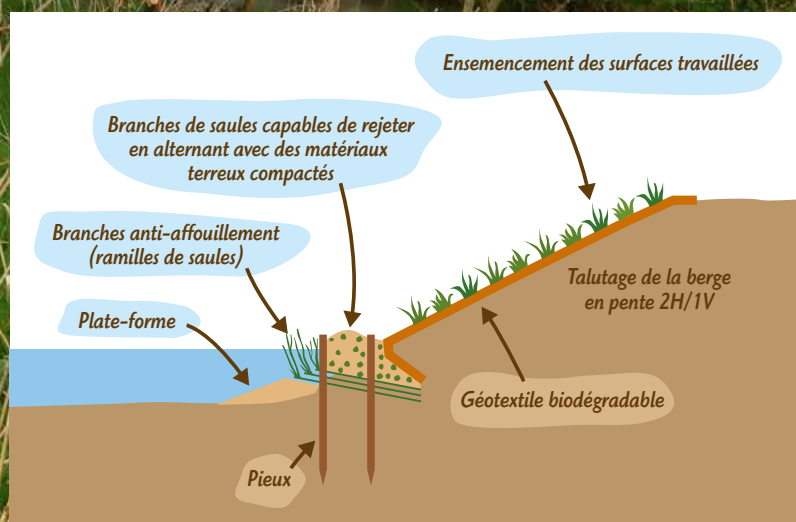
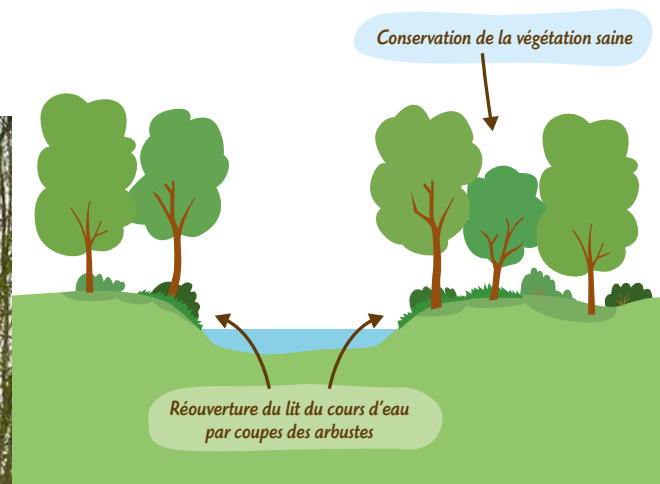
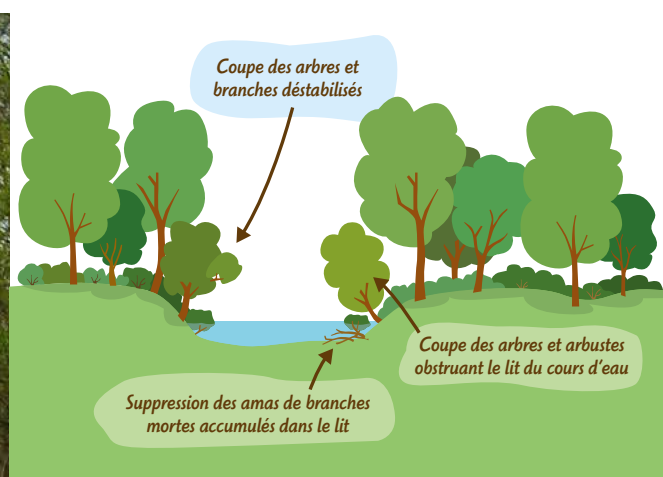


Schéma de principe
d'une protection
de berge par mise
en place de fascine
de saules

*Ripisylve : Formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre (écotones). Elles sont constituées de peuplements particuliers en raison de la présence d'eau sur des périodes plus ou moins longues : saules, aulnes, frênes en bordure, érables et ormes en hauteur, chênes pédonculés et charmes sur le haut des berges.



Améliorer le service aux habitants grâce à la mutualisation entre le Bassin de Pompey et les communes

Depuis 2014, un travail de réflexion a été engagé entre les communes et la communauté de communes pour préparer le schéma de mutualisation adopté.



Enfin, sur la base des 250 marchés passés en moyenne chaque année par les treize communes et la communauté de communes, la création d'une **plateforme mutualisée d'Achat Public** pour grouper les commandes et s'assurer des meilleurs prix est décidée. A savoir : le bloc local est donneur d'ordre de 15 M€ par an de prestations et 17 M€ de dépenses d'équipements.

■ Odile BEGORRE-MAIRE

La première étape a consisté à partager des objectifs :

- Renforcer les solidarités entre les 13 communes et l'intercommunalité avec une harmonisation des pratiques et une offre d'ingénierie publique locale.
- Assurer avec efficacité et réactivité un service public local opérationnel mutualisé.
- Rationaliser les moyens et équipements afin de maîtriser les coûts.
- Optimiser l'utilisation des compétences et savoirs faire des agents dans l'intérêt du service public.

Ainsi dans le cadre de cette démarche de mutualisation, il a été décidé que l'intercommunalité aurait dorénavant la gestion complète de l'entretien de voiries, à savoir : le nettoyage, le balayage et le déneigement et la gestion de l'ensemble de l'éclairage public (6 173 points lumineux). Répartis sur 4 centres techniques mutualisés (Pompey, Frouard, Liverdun et Champigneulle), ce sont 30 agents qui rejoignent les services communautaires pour le balayage et l'éclairage public. Pour le déneigement, les effectifs seront complétés.

Le Bassin de Pompey dispose désormais d'une **brigade de police municipale** unifiée :

Depuis 2003, 5 agents communautaires (une brigade de renfort) étaient à disposition de l'ensemble des communes, sachant que 6 d'entre elles disposaient d'une police municipale.

Au fil des années, le pouvoir de police des maires s'est renforcé et les champs d'intervention de la police municipale ont évolué. Le besoin de disposer d'une police municipale moins segmentée s'est exprimé. Par ailleurs, le renforcement des pouvoirs de police spéciale du président de la communauté de communes dans les domaines de la circulation, du stationnement, et de l'habitat indigne, a été décidé par l'ensemble des maires par souci de cohérence dans la mise en œuvre des réglementations décidées par les instances communautaires et simplifier la gestion des arrêtés. Dans ce contexte, la constitution d'une seule brigade à l'échelle communautaire a été décidée regroupant aujourd'hui 16 agents.





Transfert de compétences - Transfert de fiscalité

En mars 2016, la totalité des compétences liées à la voirie a été transférée à la Communauté de Communes du Bassin de Pompey. L'établissement Public possédait déjà les compétences aménagement, entretien, signalisations horizontale et verticale, création, aménagement et gestion des parcs de stationnement, création de voies nouvelles...

Les prestations nettoyage, balayage, déneigement, éclairage public (fonctionnement, entretien et création de nouveaux luminaires) viennent donc compléter les compétences initialement dévolues à la Communauté de Communes du Bassin de Pompey. Un service commun de Police Municipale est créé par mutualisation des polices existantes de Bouvières aux Dames, Champigneulle, Custines, Frouard, Liverdun et Pompey – 12,7 équivalents temps plein.

Les charges inhérentes à ces activités, supportées jusqu'alors par chacune des communes, ont été évaluées par la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) à 2,438 millions d'euros.

Pour couvrir ces charges nouvelles, le Bassin de Pompey s'est vu attribuer 4 points de la Taxe Foncière payée par les habitants des Communes soit 1,903 millions d'euros.

La différence, soit 535 000 € a été prélevée sur les attributions de compensation que paient ou perçoivent les communes selon les

cas ; ces attributions ont été établies historiquement à la création de la Communauté de Communes ; il s'agissait alors de compenser le prélèvement par la CCBP de la Taxe Professionnelle.

En résumé : charges transférées = fiscalité récupérée ; pas de conséquences fiscales pour les contribuables que nous sommes.

Pour la commune de Lay-Saint-Christophe : 80 129 € de charges en moins, mais 94 395 € de taxes foncières prélevées. La différence soit 14 266 € s'ajoutera à l'attribution de compensation que reçoit la commune annuellement et qui s'élève maintenant à : 75 280 €.

Sur l'appel de la Taxe Foncière le taux communal sera de 7,64 % et celui de la CCBP : 5,65 % de la valeur locative de votre habitation.

■ Gérard HUSSON



Informations utiles de la mairie

À votre écoute et à votre service, une équipe de 19 employés municipaux ; sous l'impulsion de la directrice générale des services (Jessica Michel), 3 agents administratifs, 4 agents techniques, 11 agents d'animation et d'entretien travaillent tous les jours de l'année (sauf le week-end et les jours fériés) pour mettre en œuvre les services essentiels de la commune et les décisions du conseil municipal.

Depuis le mois d'octobre 2014 et pour améliorer l'efficacité du service rendu, les horaires de la mairie ont été modifiés.

Les bureaux et l'accueil téléphonique sont ouverts le :

- Lundi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Mardi : de 9h00 à 12h00
- Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- Jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Vous voulez aborder un problème, présenter un projet, émettre questions ou idées ? Sur simple demande à l'accueil de la mairie, on vous accordera rapidement un **rendez-vous avec monsieur le maire ou avec l' élu concerné.**

POUR NOUS CONTACTER

7 Place Emile Conte - 54690 Lay-Saint-Christophe

Téléphone : 03 83 22 80 21

Courriel : mairie@lay-saint-christophe.fr

Le site internet (à consulter sans modération) : www.lay-saint-christophe.fr

Vos idées, suggestions pour l'améliorer et le faire évoluer sont les bienvenues...

HOTEL DE VILLE



Le bilinguisme, une chance pour nos écoliers du primaire

Un projet d'enseignement de la langue allemande dès l'école primaire débutera à la rentrée 2016-2017 dans notre commune. Qu'en est-il exactement de cette initiative, en quoi consiste-t-elle ? Et surtout, quel en sera l'intérêt pour nos enfants ?

Pour en savoir plus, nous avons rencontré Mr Philippe Roy, directeur de l'école élémentaire Anthony Hanry.



Philippe Roy

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le projet ?

Tout d'abord, il faut rappeler que depuis 2001, l'allemand est enseigné dans les classes de cours moyen. Avant cette date, Daniela Frank qui travaille au Goethe Institut de Nancy, était agréée pour dispenser de l'allemand dans la classe de CM2. Dans le même temps, Christiane Goussot assurait une découverte de l'allemand en maternelle et organisait des échanges pour les enfants de l'école avec Steinach.

Si bien que, dans cet environnement, le choix de faire allemand pour toute l'école s'est mis en place avec trois enseignants formés, au gré des réformes. Pour que les élèves puissent continuer l'allemand au collège, une classe bilangue était créée au collège Paul Verlaine en 2006.

En 2014, on apprenait que l'enseignement de l'allemand allait être supprimé en primaire, suite à la réforme des programmes du collège. Ruée dans les brancards, intervention de la Chancelière allemande et grand virage de l'Education Nationale : une expérimentation de classe d'immersion en allemand est proposée en janvier 2016, à l'école Anthony Hanry, sur proposition du Goethe Institut, qui est le partenaire naturel des actions en allemand sur Nancy et dans l'est de la France.

Donc, à la prochaine rentrée de septembre, nos écoliers, dès le CP, vont « apprendre en allemand » pendant 30 à 50% de leur temps.

Quelle aide recevrez-vous de la part de l'Education Nationale, d'autres organismes ou de la commune ?

Plusieurs aides significatives !

Un enseignant supplémentaire sera mis à disposition toute l'année, uniquement pour l'école primaire de Lay-Saint-Christophe, ce qui permettra de dédoubler les classes.

Un jeune volontaire allemand arrivera en septembre sur la commune pour nous accompagner à la mise en route de la classe d'immersion. Il aidera à la passation des consignes et participera aux actions organisées traditionnellement à l'école : Schultüte, Sankt Martin. Il interviendra aussi à l'école maternelle ainsi qu'au collège Paul Verlaine pour assurer une liaison CM2 / 6ème. Il sera hébergé par la commune qui mettra à sa disposition un logement au-dessus de l'école.

Enfin, le Goethe Institut continuera de nous apporter son aide précieuse.

Comment les parents pourront-ils aider les enfants à faire leurs devoirs ?

C'est le travail de classe qui est privilégié : un enseignement vivant avec beaucoup de manipulations, d'actions, de chants. Le passage à l'écrit se fait graduellement car l'oral est le vecteur des échanges ; donc, très peu de devoirs écrits, mais des révisions avec des supports visuels. Nous donnons déjà des textes, des chants, des comptines à revoir à la maison. La dimension éducative s'effectuera à l'école.

Et puis, comme souvent, nous inviterons les parents à venir à l'école ou en dehors pour accompagner les actions que nous ne manquerons pas de mener.

N'est-ce pas mettre nos enfants devant des difficultés d'acquisition ?

Non, nous avons toujours constaté que lors des cours d'allemand, les élèves attendent ces moments avec impatience car ils sont plus ludiques. Ils mettent en jeu d'autres stratégies, plus de jeux, de phases de travail courtes qui relancent l'attention. Et puis c'est la quantité qui va nourrir l'expression orale, puis écrite. Du coup, nous utilisons l'allemand pour faire passer des notions que nous faisons traditionnellement en français (compter, faire des opérations, lire des histoires). L'attention est stimulée ainsi que l'écoute, la reproduction, la répétition.

Nous avons vraiment noté l'importance des rituels de classe. Ils permettent de fixer les notions, le vocabulaire, les tournures de phrases et constituent donc les méthodes principales de l'apprentissage aux petits.



Défilé de la Saint-Martin



Dans les écoles où l'enseignement des matières s'effectue déjà en 2 langues, quel retour en avons-nous et qu'est-ce que cela apporte aux enfants ?

L'école Jean Jaurès de Nancy en est à sa cinquième année de pratique en anglais : les CM2 de cette année sont ceux qui ont commencé au CP il y a 5 ans.

Tout d'abord, nous constatons qu'ils ne sont pas plus ou moins en difficulté. En allant visiter ces classes début juin, nous avons été bluffés ! A la fin du CM2, leur niveau de connaissance de la langue est équivalent à celui des collégiens de 3^{ème}. Les enfants de toutes les classes passent 50% de leur journée à entendre, écouter et parler anglais. Et cela sans perturber les acquis fixés par les programmes. Nous avons assisté à des leçons de sciences, de lecture, de maths, les mêmes que celles que nous faisons ici à Lay, mais complètement en langue étrangère. Et les élèves, même dans les petites classes, interviennent entre eux en anglais, interpellent l'enseignant en anglais.

De même, l'apprentissage d'une troisième langue, prévue au collège, devrait être beaucoup plus facile.

Mais est-ce que tous les enseignants maîtrisent l'allemand ou sinon, comment et quand allez-vous être formé afin de faire face à ce défi ?

Nous avons déjà un bon niveau d'allemand, mais c'est souvent la pratique de la langue qui nous gêne. Devoir parler davantage va nous permettre de progresser naturellement.

Mais ce n'est pas suffisant, car il est vrai que tous les enseignants ne parlent pas allemand, par manque de pratique, de remise à niveau. Ainsi, des formations sont engagées dès cette fin d'année scolaire pour 3 d'entre nous, en Allemagne ou au Goethe Institut. Des moyens exceptionnels de formation ont été mis à disposition des 2 écoles dans le département qui se sont engagées dans le projet. Ils se poursuivront en 2016-2017.



En effet l'école Stanislas de Nancy, participe aussi à l'expérience. Nous avons programmé de travailler ensemble sur des projets communs et des échanges sur nos pratiques de classe. Par exemple, début octobre, une correspondance en allemand entre les classes va commencer.

Et dans 5 ans, que se passera-t-il lorsque nos enfants arriveront au collège ?

Déjà, nous avons l'assurance que la classe bilangue du collège Verlaine de Malzéville ne disparaîtra pas. Ensuite, il faudra créer des postes spécifiques, autres que des professeurs de langues : c'est ce qu'on appelle les DNL : Disciplines Non Linguistiques. Par exemple, un professeur de sciences doit pouvoir faire des séances de sciences en allemand. C'est le cas pour les élèves de Jean Jaurès : trois postes de DNL viennent d'être créés au collège Guynemer de Nancy.

Merci Monsieur le Directeur, Dankeschön Herr Direktor, Bonne Chance ! Viel Glück !

■ Elisabeth BERTIN

Les CM1 en voyage à Trèves





Louis Guingot et les guerres

La vie de Louis Guingot est faite d'événements complexes, le plus souvent croisés avec ceux de sa famille, de ses amis et de son art. Trois épisodes sont rapportés ici, tels qu'en témoignaient l'artiste et Berthe Theuret, la gouvernante de sa maison.

Louis Guingot, né à Remiremont en 1864, a vécu une époque troublée par trois guerres. Celle de 1870 lui a surtout laissé le souvenir de ce qu'en disaient ses parents dans les années qui suivirent la défaite française de Sedan. Ainsi, les cruautés allemandes qui étaient rapportées, avaient marqué son esprit. Ce n'est pas par hasard si les deux autres guerres furent pour lui des occasions de montrer son patriotisme, à sa façon. Le plus souvent, hélas, dans le plus grand désagrément.

Le refus de la tenue léopard en 1914

Au début de la Première guerre mondiale, bien qu'ayant passé l'âge d'être mobilisé, Louis Guingot s'est tout de suite intéressé à la situation des soldats qui mourraient à cause de leur tenue trop voyante. Cette question n'était pas ignorée des états-majors. Depuis un certain temps il était question de faire une tenue moins visible. Lui-même avait déjà réfléchi à cette question. C'est la raison pour laquelle il pouvait, dès le début des hostilités, réaliser rapidement des motifs de camouflage et proposer la fameuse veste léopard. Mais le Ministère de la guerre choisissait la tenue bleu horizon. L'explication, qui aurait éclairé le peintre sur ce choix, ne lui a pas été donnée lorsque la veste, qu'il avait envoyée à l'Armée en 1914, lui a été retournée sans suite. C'est lors du Colloque international du Havre sur le thème « mimétisme et camouflage », en 1998, que la raison en a été donnée par un officier du Service historique des Armées. Il a expliqué qu'à cette époque on ne savait pas imprimer les tissus aussi

rapidement qu'il aurait fallu pour fabriquer des millions de tenues. De ce fait la couleur uniforme obtenue au bain n'avait aucun concurrent. Par contre, les canons et les autres matériels, beaucoup moins nombreux, pouvaient être camouflés avec des toiles peintes. Ce qui se faisait à la brosse, en peignant directement sur la toile étalée au sol. Et, malgré cette simplification, on comptait en 1918, sur l'ensemble du front, 2000 militaires, aidés et fournis en matériaux par 200.000 civils (en les comptant à tous les stades de production). Les camions étaient peints à même la carrosserie et la bâche, et les bateaux à même la coque.

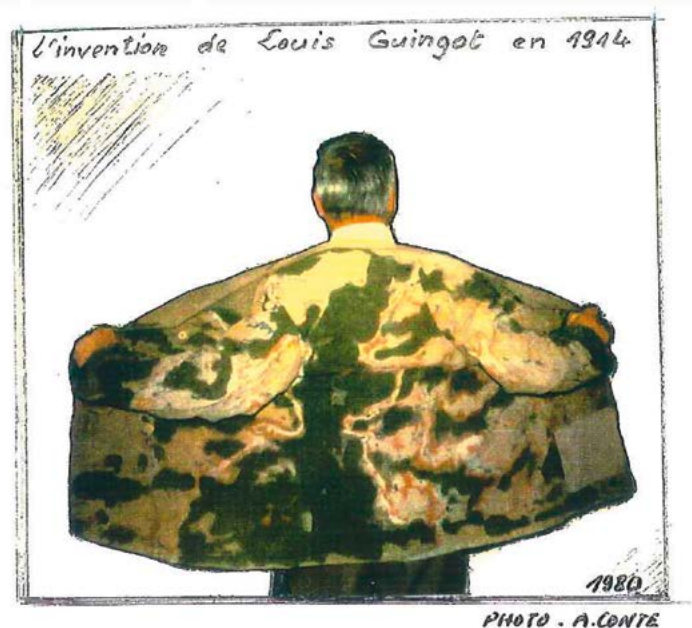
Il est remarquable que l'idée de Louis Guingot, mise au point dans son atelier de la rue d'Auxonne à Nancy, ait abouti à cela. On comprend que le refus de la veste proposée par l'artiste n'avait pas mis un point final à cette invention.

Le colonel Fetter, qui commandait à Toul le Fort de Domgermain, avait été informé du procédé de Louis Guingot par Eugène Corbin qui, ami de l'artiste depuis les années 1890, se trouvait mobilisé à Toul, au 6^{ème} Régiment d'artillerie, avec le grade de maréchal des logis. Le colonel Fetter avait alors décidé de faire un essai de repérage aérien sur un canon et ses cinq servants. Le lendemain Corbin arrivait chez Guingot avec une bâche et cinq cagoules à peindre et à livrer le jour même. Le fils du Colonel qui était pilote ne repéra qu'un canon là où il y en avait deux. Une commande fut immédiatement passée à Louis Guingot, dans le but de camoufler les canons du Régiment. Rapidement il dut embaucher des civils, Berthe Theuret fut la première. Puis, quelques soldats y furent détachés en renfort. Mais faute d'espace cette équipe se déplaça dans des lieux plus spacieux. Finalement le colonel Fetter créa un Service du camouflage au fort de Domgermain. Louis Guingot décida alors de s'engager pour la durée de la guerre au 2^{ème} Génie à Toul, où il dirigera ce tout premier Service du camouflage.

Eugène Corbin, qui s'y était fait affecter à ce moment-là, demanda rapidement sa mutation, ne supportant pas la critique nancéienne disant qu'il était avec des planqués. De plus il ne jouait qu'un rôle mineur. En effet, parmi les peintres qui furent affectés, comme Royer ou Ronsard, se trouvait Guirand de Scévola, peintre mondain ayant le grade de capitaine, ce qui en faisait le chef du service. C'est ce dernier qui fit étendre le camouflage à l'ensemble du front grâce à ses relations dans les hautes sphères parisiennes. Il joua au plan national ce que Corbin avait joué au plan local.

Guirand de Scévola devint l'ami de Guingot et le consulta régulièrement pendant les quatre années de guerre. Il revenait souvent à Nancy où il mangeait à la table de l'inventeur les repas préparés par Berthe.

En 1918, après la Victoire, le service du Camouflage est supprimé. La tenue léopard sera portée par les soldats italiens à partir de 1929, puis par les soldats allemands quelques années plus tard. L'Armée française ne l'adoptera qu'en 1951.



La veste « léopard » inventée par Louis Guingot en 1914 (Août-Septembre). Exposée au Salon des Arts en 1980. Donnée par l'auteur au Musée Lorrain de Nancy le 21 novembre 1981.



On peut dire que si le camouflage existe c'est grâce à trois hommes : Louis Guingot, pour en avoir eu l'idée et en avoir développé la technique ; Eugène Corbin, par sa personnalité ; le colonel Fetter, pour sa clairvoyance et sa rapidité de décision. Et, à ceux-ci, on peut ajouter un quatrième homme : Guirand de Scévola, pour l'extension qu'il a su donner à cette nouveauté.

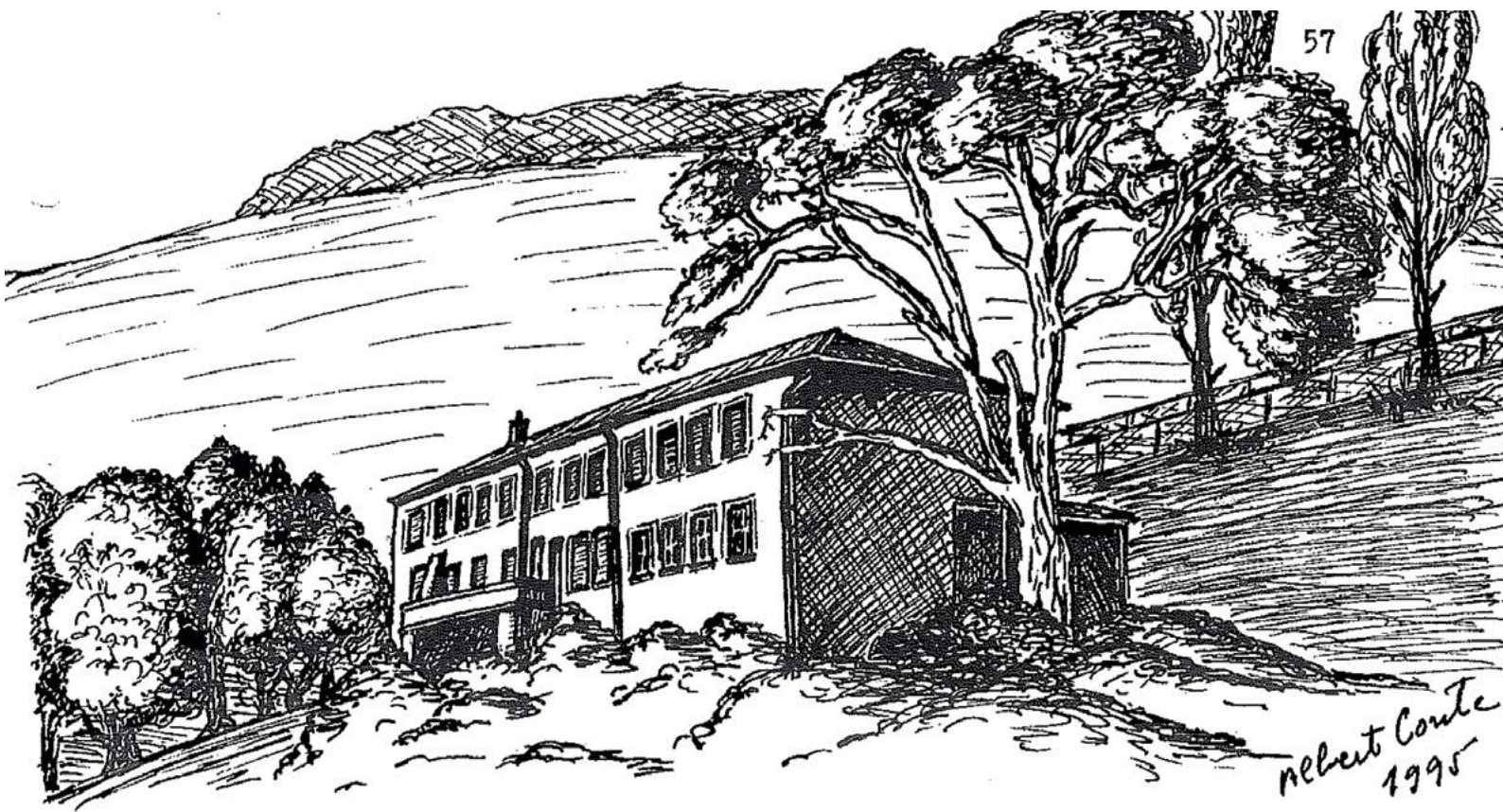
La Gestapo à la Tuilerie

Lors de la Seconde guerre mondiale l'artiste va intervenir d'une autre façon. Il avait des amis juifs pour lesquels il cachait du matériel, alors qu'ils s'étaient repliés à Arcachon. Cette famille, le couple et leurs trois enfants, était de la proche région. Le père, quincailler, avait demandé à Louis Guingot de cacher du matériel de son magasin en le déposant à la Tuilerie. Ni l'un, ni l'autre, ne pensaient que cela se saurait.

Mais, un jour de 1942, quelqu'un frappe énergiquement à la porte du couloir. Le peintre va ouvrir. Il est bousculé par un officier de la Gestapo, dont il aperçoit la voiture entourée de soldats, qui lui hurle : « Vous cachez du matériel qui appartient à des juifs ». Louis Guingot écarte les bras, empêche l'Allemand de passer et lui crie : « Louis Guingot, artiste

peintre ». Interloqué, l'homme de la Gestapo rectifie la position et se présente à son tour. Guingot lui cède le passage. A sa suite entrent les soldats. Berthe, la gouvernante, a vite compris ce qui va se passer. Elle court jusque chez le docteur Boin, un ami qui réside tout près, professeur médecine très connu à Nancy, pour qu'il intervienne. Pendant ce temps les soldats ont trouvé le matériel, l'une des cagoules conservée des essais aériens de Toul et la veste léopard. Le peintre en raconte l'histoire à l'Officier qui n'en revient pas et commence à s'apaiser. Puis le professeur Boin, garantit le geste de Guingot comme un geste d'amitié vis à vis d'un client et pas autre chose. Finalement l'affaire se termine par une mise en garde. Louis Guingot est sauf. Berthe me raconte cette affaire quelques mois après cette visite. Dans la correspondance que Louis Guingot recevait de cette famille juive, qui disparaîtra après mai 1942 (date de la dernière lettre reçue), on retrouve la trace voilée de cette histoire.

Longtemps la question de savoir qui l'avait dénoncé préoccupera Louis Guingot, et aussi Berthe. Après la guerre, l'attente d'un retour improbable de la famille amie sera une triste attente. Aucun de ses cinq membres ne réapparaîtra.



« La Tuilerie » à Lay-Saint-Christophe. Louis Guingot l'achète en 1936.



Les théâtres de Louis Guingot, entre les guerres

Un fait peu connu : une partie du travail de Louis Guingot se déroulait dans les Théâtres. Au sein de l'École de Nancy il avait surtout à faire des décorations murales. Il peignait aussi sur tissus, des peluches, des dessus de table, des parures, etc... avec les peintures lavables dont il avait le brevet. Au total, ces travaux restaient ponctuels. Même si les fresques murales pouvaient être de grosses commandes, cela ne suffisait pas à nourrir sa famille dans la durée. Le revenu le plus régulier viendra de son travail de décorateur de théâtre.

Après ses études à l'École des Beaux-arts et à l'École des Arts décoratifs de Paris, il avait fait partie de l'équipe de Victor Galland, directeur des Gobelins, qui avait un atelier dans lequel travaillaient déjà trois autres artistes. Mais, le Maître, malade, avait dû interrompre son activité.

Louis Guingot avait alors eu la chance d'être appelé au Théâtre des Variétés, pour en être le chef décorateur. Il y pratiquera ce métier pendant trois années, entre 1889 et 1893, ce qui, après son intégration au groupe d'artistes de l'École de Nancy vers



Maquette de décors de théâtre (hauteur 30 cm).

Arcahon Le 16 Janvier 1942.

Monsieur Guingot,

Vous sommes contents de savoir que les lettres vous sont parvenues en bon ordre.

Alors vous avez traversé une période passablement inquiétante, je comprends que vous ayez été ennuyé, heureusement que tout s'est bien passé, grâce à vos bonnes relations. Je connais très bien Monsieur Thuot et je suis bien certain qu'il a fait l'impossible en ma faveur car c'est un ami d'enfance, et puisque de votre côté vous avez Madame et Monsieur Boin alors c'était parfait.

Monsieur Guingot, je crois que vous nous faites rencontrer



1894/1895, va lui permettre de retrouver cette activité au nouveau théâtre de Lunéville, ouvert en 1911. C'est ainsi que la célèbre Sarah Bernhard jouera dans les décors de l'artiste la Dame aux camélias de Dumas fils.

La Grande guerre interrompra ce travail. Il le reprendra de 1919 à 1939 et c'est la guerre de 1939-1945 qui l'en privera à nouveau et définitivement, le jetant, cette fois, dans la difficulté financière et la pauvreté. C'est en affrontant cette pauvreté avec courage qu'il tiendra tête à ce défit que sont les guerres.

Louis Guingot conservait, très vif le souvenir d'un autre théâtre : Le Théâtre du Peuple de Bussang. Celui de son inséparable ami Maurice Pottecher. Il en fut le décorateur officiel, donc payé, pour la pièce « Le Château de Hans ». Mais pour des décors complémentaires c'était gratuit. Ce que Berthe déplorait, surtout

quand il était devenu difficile de faire bouillir la marmite. Il aidera ainsi son ami, attaché à la réussite de ce théâtre.

Malgré ses espoirs, il ne pourra pas accéder au théâtre de Strasbourg qui le sollicitait en 1945. Ni à celui de Lunéville qui ne sera pas rénové avant son décès, en décembre 1948, à Lay-Saint-Christophe.

■ Albert CONTE



Louis Guingot au Fort de Domgermain
à Toul, 1914.
Albert Conte (1976)



Du sanatorium au centre Spillman d'hier à aujourd'hui

Qui, à part les plus anciens, se souvient que ce Val de Fontenoy et son cadre magnifique furent longtemps des terres agricoles prospères.

Au début du XX^{ème} siècle, le Professeur en médecine Paul Spillmann, à la recherche d'un lieu propice à l'installation d'un sanatorium près de Nancy repère ce site fabuleux et surtout son microclimat.

Tous ceux qui furent soignés en ces lieux jusqu'en 2006 surent apprécier cet endroit aujourd'hui tombé à l'abandon.



Fin 2015, Monique Lambert, domiciliée dans la région de Bordeaux, contacte Anne-Marie Arnould.

Elle mène une enquête sur son grand-père Louis Lalanne qui fut infirmier militaire en septembre 1914 puis en 1917 au sanatorium de Lay-Saint-Christophe, transformé en hôpital militaire.

Un devoir de mémoire s'imposait alors qu'un article de l'Est Républicain en avril dernier déplorait l'état de délabrement de ce site privilégié où la commune espère voir aboutir un projet de revalorisation.



La commune en discussion avec le CHU de Nancy, propriétaire des lieux souhaiterait que le Centre Spillmann soit transformé en logements.

Le CHU de Nancy vient de lancer un appel à candidature pour la vente des 35 000 m² des bâtiments de l'ancien sanatorium précisant que l'architecture remarquable du site 1900 devra être mise en valeur.

(Est Républicain du 13 juin)



Le sanatorium en quelques étapes...



En 1900 la S.A. Sanatorium de Lay acquiert les terrains et construit l'établissement du Professeur Spillmann où sont accueillis les patients les plus modestes de la région de Nancy, victimes de la tuberculose.

En 1907 suite à des problèmes financiers l'Oeuvre Lorraine des Tuberculeux prend le relais et gère les lieux jusqu'en 1919 date où l'établissement est pris en main par les Hospices civils de Nancy.

*Le sanatorium transformé
en hôpital militaire (photo 1907)*

Du 3 août 1914 à janvier 1919 le Sanatorium est réquisitionné par l'armée pour servir d'hôpital militaire.

Après la 1^{ère} guerre des travaux de rénovation et d'agrandissement furent nécessaires.

Les soins furent confiés aux sœurs de Saint-Charles sous l'autorité d'un médecin chef, Madame le docteur Bouin, celle-là même qui gèrait encore le sanatorium pendant la 2^{ème} guerre mondiale.

De 1949 à 1952 de nouveaux travaux furent réalisés en particulier tout un ensemble de bâtiments annexes dont un immeuble pour le personnel et un pavillon pour le directeur.

En 1972 le Sanatorium devient un centre médical placé sous l'autorité du CHU de Nancy et accueille des patients atteints de pathologies chroniques ou en soins palliatifs jusqu'à sa fermeture en 2006.





Lay-Saint-Christophe, base arrière médicale de la bataille du Grand Couronné

La bataille du Grand Couronné (du 4 au 12 septembre 1914)

Les hauteurs du Grand Couronné furent le théâtre d'une bataille héroïque qui permit à Nancy de rester libre.

Les troupes allemandes commandées par l'empereur Guillaume II en personne, ont tenté à neuf reprises de prendre Amance. En vain !

Le général de Castelnau, en poste à Nancy depuis 1902, a su motiver ses troupes. Son « En avant, partout et à fond » est resté célèbre.

Le canon a tonné fort pendant toutes ces journées et il a résonné jusqu'à Lay qui vit ses rues traversées par les habitants des villages bombardés (Amance, Laître, Ecuelle, Moulins...)

La proximité du village de ces zones de combats explique que le sanatorium fut requis par l'armée comme hôpital militaire (QG du service médical de la 68^{ème} division).

Lay-Saint-Christophe accueille des centaines de blessés

Le 6 septembre arrivent les premiers blessés qui sont triés dans des locaux de la commune, transformés en annexe de l'ambulance 1.68

(En langage militaire le mot désigne l'ensemble du personnel médical placé sous l'autorité d'un médecin major. Louis Lalanne servit en tant qu'infirmier dans cette unité jusqu'en 1917).

Ces locaux étaient l'ancienne mairie rue de l'église, une maison sur le talus, une maison rue du Baron de Courcelles. On y organisait le tri des blessés en fonction de la gravité de leurs blessures. Les plus touchés étaient envoyés sur Nancy ou sur le sanatorium, les autres étaient soignés sur place.

Entre le 6 et le 14 septembre ce furent plus de 950 blessés qui furent pris en charge par l'ambulance militaire aidée par des femmes dévouées du comité local de la Croix Rouge sous l'autorité de Monsieur Baumann. Avec un triste record de 300 blessés le 7 septembre. Cinq soldats décédés furent enterrés au cimetière après une messe ayant rassemblé une bonne partie du village à l'église.

Ces annexes furent maintenues jusqu'en février 1915. Ensuite seul le sanatorium continua d'accueillir des blessés de guerre dont une vague importante en 1916 lors de la bataille de Verdun. Les derniers blessés quittèrent les lieux début janvier 1919.

■ Anne-Marie ARNOULD et Catherine DELCAMBRE

A partir des archives du Val de Grâce à Paris et celles de Meurthe-et-Moselle, des témoignages de Louis Lalanne, l'instituteur Monsieur Lebel et l'aumônier Charles Burbaut, rassemblés par Madame Lambert. La thèse de médecine de Fabien Pageot (Nancy, novembre 2007) a permis de reconstituer la chronologie du Sanatorium.

Photographie du personnel médical de l'annexe de l'ambulance et des dames collaboratrices de Lay-Saint-Christophe en septembre 1915 (Archives Meurthe-et-Moselle 86 J 49)



A gauche de **Monsieur Baumann** situé au premier plan au centre : Melle Gillet, Mme Briot, Mme Tribout, Mme Bourdier, Melle Pauper, Melle Ravaux, Mme Bourquin, Mme Panot, Mme Cascaret

A droite de Monsieur Baumann au deuxième rang : Melle Pauper, Mme Marriagi, Mme Dolle, Mme Muffa, Melle Dolle au premier rang : Melle Thiry, le Médecin chef Loustelos, Mme Lebel

Melle Thiry fut chargée de la préparation des repas. Madame Lebel était la femme de l'instituteur.

Des descendants de ces dames dévouées vivent encore dans notre commune. Peut-être se retrouveront-ils ?

*Les noms des soldats infirmiers n'ont pas été retranscrits



Alaygro : chant et musique

La chorale Alaygro

La chorale Alaygro a vu le jour en Septembre 1999 à l'initiative de Raymonde Butin, alors présidente de l'amicale du 3^{ème} Age ; elle a proposé à l'instituteur de Lay-Saint-Christophe de monter ensemble une chorale. Jean-Claude Riondè a accepté d'emblée et c'est sous sa direction qu'une quinzaine de choristes se sont retrouvés pendant six mois dans sa salle de classe avec, au piano, Marion Flauss étudiante en musique.

Le nombre de choristes ne faisant que croître, direction l'ancienne salle des fêtes puis la salle multi-activités et enfin la salle Alaygro qui nous a été allouée, grâce à Pierre Rotach, maire du village. Ladite salle fut bientôt remise en état par quelques courageux choristes et inaugurée le 29 janvier 2008.



Depuis 2006, sous la présidence de Geneviève Quenu, la chorale compte aujourd'hui environ soixante-dix choristes, unis et réunis par la joie de chanter et le plaisir de se retrouver. Son programme est composé de variétés françaises et étrangères mais aussi de gospels.

Sa bonne humeur, sa décontraction, alliée à un travail sérieux, sous la baguette de son dynamique chef de chœur sont unanimement appréciées. Depuis quelques années, la présence de musiciens professionnels et amateurs donne par ailleurs un caractère vivant et original aux spectacles présentés.

Les représentations et animations de la chorale

Alaygro chante à l'invitation de différents festivals régionaux, se produit dans nombreuses villes et villages et participe à de grandes causes humanitaires comme Rétina France, les Restos du Cœur, le Téléthon, le Lion's Club... auxquels quelques événements marquants viennent s'ajouter.

● Concert des 10 ans

Un concert à l'église a été donné pour fêter nos dix ans le : 12 mai 2010.

● Concert pour les sinistrés

Dans la nuit du 21 au 22 mai 2012, la pluie diluvienne qui s'est abattue sur la région pendant des heures a provoqué une inondation catastrophique. Dès le lendemain, la chorale Alaygro décidait d'une action pour aider les Layens sinistrés : offrir un concert dont le prix des places serait reversé aux victimes : plus de 9000 € ont été récoltés.



● Le FICC

Depuis 2005, Alaygro s'est engagée dans le Festival International de Chant Choral de Nancy qui a lieu tous les deux ans. Nous avons eu le plaisir d'accueillir successivement six chorales étrangères de cinq nationalités différentes : japonaise, tchèque, libanaise, ukrainienne, bulgare et pour finir Women Choir DUHA de la République Tchèque pour cette édition 2016, que les habitants de Lay ont pu découvrir et apprécier lors du magnifique concert du 6 mai dernier.

● Premier CD : Rencontre

Enregistrement de notre premier CD présenté en concert le 30 mai 2013. Le deuxième est en projet !



● La fête de la musique

La chorale Alaygro est à l'initiative de la fête de la musique du village depuis 2001. Si la première édition n'avait pour but que de « pousser la chansonnette » à différents coins de rue de Lay, nous avons par la suite animé notre village, en présentant des groupes d'univers musicaux éclectiques pour la grande joie de nos habitants.



Les ateliers musicaux

● La chorale enfants Lay Soleil

Créée en 2007 sous la direction de Sandrine Aubry, elle a donné des spectacles de qualité tout en permettant à ses jeunes adhérents de découvrir le plaisir du chant choral. Actuellement en sommeil faute de chef de chœur disponible pour sa direction, on ne peut souhaiter que sa reprise rapide.

● Les cours de musique

Depuis septembre 2007, au travers d'ateliers musicaux, l'association propose des cours de piano, guitare, violon, trompette, clarinette, saxophone, batterie et djembé. En complément indispensable à la pratique d'instruments, des cours de solfège sont également dispensés. Enfin, pour les plus petits, nous proposons également de l'éveil musical. Depuis 2014, Alaygro permet aux plus jeunes de découvrir l'univers de la musique dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), les lundis et les jeudis, à travers des ateliers musicaux.

● Les stages Danse Africaine

Dans la continuité des cours de djembé, des stages de danse africaine sont régulièrement proposés par l'Association (trois fois par an). Ils s'adressent à des danseurs débutants et à des danseurs expérimentés (deux cours différents avec, pour chaque niveau, une séance le samedi et une le dimanche). Ces stages sont animés par des danseurs spécialistes des rythmes et des musiques de l'Afrique de l'Ouest : Mali, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire ...

■ Céline BYLEBYL

Pour en savoir plus sur l'association :
<http://alaygro.free.fr> ou secretariat-alaygro@orange.fr



Panorama des Associations

Anciens combattants



Cérémonie du 8 mai

ASLB



Compétition



Partage et convivialité



La pratique du football pour tous

ALRIC



Sortie au parc du Petit Prince en Alsace



Petite ballade fluviale au Saut du Doubs

Club du 3^{ème} Age



Réunion de bureau pour la préparation du pique nique

La Layenne



Une partie disputée



Lay Multisports

Passage de grade au judo



Zumba - Le réconfort après une saison bien remplie



Zumba - Les filles en pleine action

Tennis de table



L'échauffement avant l'entraînement



En stage de vacances



Lo Scuron - Dom Calmet



L'atelier doigts agiles de printemps



Le club bowling



Les 5 à 7 de Dom Calmet

Les 40 ans du jumelage avec Steinach



